

A P P E N D I C E (A.)

A L'Honorable Chambre d'Assemblée du Parlement Provincial de la Province du Bas-Canada, &c. &c. &c.

NOUS les Soussignés Commissaires appointés par Son Excellence l'Administrateur en Chef des Provinces du Haut et Bas-Canada, pour mettre à effet dans le District de Québec un Acte passé par le Parlement Provincial dans la 55e. année du Règne de Sa Majesté, Intitulé, " Acte pour l'amélioration des Communications Intérieures de cette Province.

En conséquence de la 9e. Section dudit Acte qui statue que lesdits Commissaires feront rapport au Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur ou à la Personne ayant l'Administration du Gouvernement de cette Province pour le tems d'alors, et aux deux Chambres du Parlement Provincial, à la prochaine Session, des Améliorations qui auront été faites sous l'opération dudit Acte avec telles autres observations qu'ils croiront convenable de donner sur les améliorations à faire sur les Communications Intérieures de cette Province ;

Avons maintenant l'honneur de faire rapport, conformément au dit Acte.

Afin de nous mettre à même d'avoir plus d'informations et de rendre justice à toutes les Parties du District de Québec, nous avons écrit la Lettre circulaire ci-annexée aux principaux Propriétaires dudit District, en outre des Avertissemens que nous avons donnés, conformément au susdit Acte.

D'après ces annonces, nous avons reçu les diverses informations et demandes mentionnées en notre premier et second Rapport à Son Excellence l'Administrateur en Chef, en date du 24 et 30 Août dernier dont nous avons l'honneur d'annexer des Copies, et de ces différentes demandes nous n'avons recommandé à l'Approbation de Son Excellence que celles qui sont comprises dans les objets mentionnés dans l'Acte, savoir: 1o. L'ouverture de nouveaux Chemins. 2o. L'érection de Ponts dans les endroits où il ne pourroit pas en être construit d'après les Règlemens établis par les Lois maintenant en force; et 3o. L'amélioration des Côtes ou rampes les plus escarpées qui se trouvent sur les grandes routes: et de ces dernières demandes nous n'avons cru